



#IEE60

CARTE BLANCHE

Réflexion collective '60 ans en 6000 signes' dans le cadre du soixantième anniversaire de l'IEE-ULB

En 2024, l'Institut d'études européennes de l'ULB (IEE-ULB) a soixante ans ! Pour scander cette année anniversaire et très « européenne », il convie ses membres à réfléchir à des questions fondatrices de l'intégration européenne en 1964 et toujours d'actualité en 2024. Dans une forme courte et accessible, nos chercheurs proposent un portrait en mosaïque de l'Europe, entre continuités et mutations. Les auteurs sont libres de leurs propos qui ne représentent pas une position officielle de l'IEE-ULB.

Reformer l'UE : pourquoi, comment et surtout quand ?

Ramona Coman

Professeur en science politique, CEVIPOL, ULB

Depuis ses origines, l'UE a trouvé sa force d'attraction et sa légitimité dans la pacification du continent et l'ambition de permettre aux États de répondre à des besoins nationaux variés. Affaire de cœur pour certains et/ou d'intérêt pour d'autres, elle a toujours uni ou divisé les Européens. Malgré cela, 72% d'entre eux considèrent que leur pays en a tiré profit. Construction évolutive, l'UE a besoin de réformes indépendamment de son élargissement vers de nouveaux pays : pourquoi, comment et surtout quand ?

Since its origins, the EU has found its strength of attraction and legitimacy in the pacification of the continent and the ambition to enable States to respond to a variety of national needs. An affair of the heart for some and/or of interest for others, it has always united or divided Europeans. Despite this, 72% of them consider that their country has benefited from EU integration. As an evolving political project, the EU needs reform regardless of its enlargement to include new countries : why, how and, above all, when?

Les origines de l'UE sont bien connues. La volonté des pères fondateurs de pacifier le continent est devenue réalité. Depuis 74 ans (75 en 2025 !) les européens des États membres ont pu vivre en paix, alors que la guerre a continué à faire des ravages autour de ses frontières et un peu partout dans le monde. Non seulement la concrétisation de l'idée de l'Europe a permis de rendre la guerre impensable. Elle a aussi répondu à des besoins nationaux variés et à des problèmes concrets que les États ne peuvent pas affronter seuls. L'accommodation des intérêts nationaux a façonné l'UE, mais pas uniquement. Des considérations morales, historiques ou encore liées aux évolutions de l'ordre politique mondial ont marqué son développement de même que la volonté de certains pays de l'intégrer. Si dans les années 1970, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande ont adhéré à l'Union dans un contexte de crise économique mondiale et pour des raisons essentiellement nationales, dans les années 1980, les pays de l'Europe de Sud se sont eux aussi tournés vers l'Europe afin d'ancrer durablement la démocratie et la justice sociale après plusieurs décennies de dictature militaire ou de régime autoritaire. Des arguments à la fois économiques et politiques ont guidé l'élargissement de 2004, le plus grand que l'UE ait jamais connu en intégrant dix nouveaux pays d'Europe centrale et orientale. 2024 marque ainsi 20 ans depuis la réunification du continent et « le retour à l'Europe » après plusieurs décennies de guerre froide et de séparation artificielle entre l'Est et l'Ouest.

Historiquement, ces motivations ont doté la construction européenne d'une légitimité forte sur le plan interne, entendue ici comme la qualité qui permet à l'Union d'assurer l'adhésion de la majorité des États et de ses citoyens en la forme d'une tolérance passive ou d'un soutien actif. Malgré la montée en puissance des partis eurosceptiques et de droite radicale, 61% des Européens estiment que l'appartenance à l'UE est une bonne chose et 72% d'entre eux considèrent que leur pays en a tiré profit. Avec une population d'un peu moins de 450 millions d'habitants, l'Union est devenue une expérience concrète de vie ou de travail, surtout pour les citoyens et citoyennes qui ont décidé de profiter de leur droit de pouvoir étudier, travailler ou exercer une activité économique dans un autre État membre. Pour d'autres, l'Union reste toujours incomprise et lointaine. Et c'est ce vide que les voix du nationalisme et de l'extrémisme tentent de combler, malgré les leçons douloureuses du passé.



CEVIPOL

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

Sur le plan externe, l'UE a continué à exercer sa force d'attraction comme communauté de normes et de valeurs. Aujourd'hui, les demandes d'adhésion à l'Union se multiplient. Dans les Balkans, toujours marqués par les guerres qui ont suivi la désintégration de l'ex-Yougoslavie, la volonté d'intégrer l'Union est bien forte. L'Ukraine, pays en guerre, a lancé un vaste chantier de réformes pour mettre en adéquation ses institutions avec des normes et des principes démocratiques. Le processus est également lancé en Moldavie, alors qu'en Géorgie les citoyens ont massivement manifesté dans les rues de Tbilisi leur fort soutien à l'Europe.

La volonté de ces pays d'intégrer l'Union rencontre un soutien assez fort au sein même des États membres. Les pays dont les frontières sont proches de la guerre sont très favorables à l'intégration de nouveaux États membres et pas seulement. Le soutien est très élevé en Lituanie (72%) et en Pologne, mais aussi en Irlande, en Croatie et en Espagne (68%). Même s'il est plus bas en République tchèque (37%), en Slovaquie ou encore en Autriche et à Chypre, l'Eurobaromètre de 2023 (EB 100.1) indique que dans 19 États membres la majorité est favorable à l'élargissement et que la majorité est en désaccord sur cette question dans 8 pays seulement. Ce soutien s'explique par des raisons sécuritaires évidentes, ainsi que par le besoin des européens de voir les politiques considérablement affectés par la guerre, comme la sécurité énergétique, renforcées au niveau européen.

Les élargissements successifs ont donné lieu à des interrogations plurielles sur les frontières de l'Union, mais aussi sur l'équilibre difficile à préserver entre élargissement (à savoir la capacité de l'Union d'intégrer de nouveaux États membres) et approfondissement (entendu comme la capacité à mettre en œuvre ses objectifs et à fonctionner avec un nombre grandissant d'États membres).

Construction évolutive, l'UE a besoin de réformes indépendamment de son élargissement vers de nouveaux pays. Trois types de réformes sont nécessaires :

Pour commencer, des réformes visant à permettre à l'Union de répondre aux préoccupations de ses citoyens ET de fonctionner à 27 États membres et plus. Avant même l'élargissement des années 1990s, on soulignait qu'une Union à 15 ne pouvait plus fonctionner correctement avec les structures créées pour une communauté à 6. Malgré ce constat, les réformes institutionnelles sont restées une pomme de discorde entre États membres. Les marchandages politiques ont donné des résultats mitigés. Chaque État souhaite être gagnant. Aujourd'hui, un élargissement sans réforme en profondeur risque de mener à la dilution du projet et à une érosion de l'intérieur. Et cela peut se produire même dans l'absence d'un élargissement car la capacité de l'UE à répondre aux défis actuels de manière ad-hoc en situation de crise n'est pas de nature à renforcer sa légitimité et le lien avec ses citoyens.

Ensuite, des réformes de nature à renforcer la capacité des pays candidats à remplir leurs obligations en tant qu'États membres. Les critères politiques de Copenhague, les valeurs inscrites dans les traités et dans la Charte des droits fondamentaux sont les seuls à pouvoir guider l'élargissement.

Et enfin, le respect de ces valeurs communes doit être renforcé au sein même des États membres, non seulement pour que l'action de l'UE soit crédible vis-à-vis de l'extérieur mais aussi pour que ses citoyens puissent bénéficier pleinement de la démocratie, de l'État de droit et du respect des valeurs communes, menacées aujourd'hui de l'intérieur.

L'Union se trouve à la croisée des chemins, un peu à l'image d'un labyrinthe. Plusieurs sorties sont possibles. De nombreuses pistes existent, plus ou moins ambitieuses, plus ou moins réalistes, à concrétiser dans un laps de temps relativement court ou plus lointain. Ces propositions, qu'il s'agisse du rapport du Parlement européen de 2023 ou encore des travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe pour ne citer que deux exemples, sont dotées d'une légitimité forte, qu'elle soit parlementaire ou délibérative. Si les idées de réforme ne manquent pas, le moment est venu d'affirmer la finalité de l'Union (réformer pour quoi faire ?) et avec elle une méthode démocratique de réforme et un calendrier de travail très clair.



CEVIPOL



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES